

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Depuis deux ans, l'économie du Québec enregistre une accélération importante. En 2017, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel s'élèvera à 2,6 %, soit une révision à la hausse de 0,9 point de pourcentage par rapport à la prévision de mars 2017.

La croissance est soutenue notamment par la progression de la consommation des ménages et par la croissance des investissements non résidentiels des entreprises. Pour 2018, une hausse du PIB réel de 1,8 % est prévue.

Au cours des dix premiers mois de 2017, comparativement à la même période de 2016, le Québec a enregistré un gain de 90 700 emplois, soit près de 30 % des nouveaux emplois créés dans l'ensemble du Canada au cours de cette période.

Après avoir atteint un creux annuel historique à 7,1 % en 2016, le taux de chômage au Québec devrait descendre à 6,1 % en 2017. En 2018, le taux de chômage devrait continuer à diminuer, pour atteindre 5,9 %.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC

(variation en pourcentage, sauf indication contraire)

	2016	2017	2018
Produit intérieur brut réel	1,4	2,6	1,8
Exportations	1,7	1,1	2,5
Indice des prix à la consommation	0,7	1,0	1,6
Mises en chantier (en milliers d'unités)	38,9	42,5	39,7
Création d'emplois (en milliers)	36,1	85,3	41,0
Taux de chômage (en %)	7,1	6,1	5,9
Marchés financiers canadiens (en %)			
Taux cible du financement à un jour	0,5	0,7	1,6
Bons du Trésor du Canada – 3 mois	0,5	0,8	1,7
Obligations du Canada – 10 ans	1,3	1,8	2,6
Dollar canadien (en cents américains)	75,6	78,2	81,7

SITUATION BUDGÉTAIRE

La mise à jour de novembre 2017 du Plan économique du Québec prévoit le maintien de l'équilibre budgétaire en 2017-2018 et pour les années suivantes. Les surplus dégagés au cours des deux dernières années permettent au gouvernement d'annoncer des investissements additionnels au bénéfice des Québécois, notamment la réduction du fardeau fiscal des particuliers.

La croissance des revenus consolidés est prévue à 3,5 % en 2017-2018 et à 2,0 % en 2018-2019. La croissance prévue des dépenses consolidées s'élèvera respectivement à 5,7 % et à 2,9 % pour ces deux années.

CADRE FINANCIER CONSOLIDÉ DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

(en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Revenus consolidés							
Revenus autonomes	82 728	83 677	86 255	89 189	92 005	94 847	97 542
Transferts fédéraux	20 179	22 793	22 391	23 220	23 669	24 290	24 953
Total des revenus consolidés	102 907	106 470	108 646	112 409	115 674	119 137	122 495
<i>Variation en %</i>	<i>2,8</i>	<i>3,5</i>	<i>2,0</i>	<i>3,5</i>	<i>2,9</i>	<i>3,0</i>	<i>2,8</i>
Dépenses consolidées							
Dépenses de missions	-89 018	-94 662	-97 628	-100 276	-102 436	-104 837	-107 501
Service de la dette	-9 527	-9 508	-9 613	-9 753	-10 017	-10 193	-10 469
Total des dépenses consolidées	-98 545	-104 170	-107 241	-110 029	-112 453	-115 030	-117 970
<i>Variation en %</i>	<i>2,1</i>	<i>5,7</i>	<i>2,9</i>	<i>2,6</i>	<i>2,2</i>	<i>2,3</i>	<i>2,6</i>
Provision pour éventualités	—	-100	-100	-100	-100	-200	-200
SURPLUS	4 362	2 200	1 305	2 280	3 121	3 907	4 325
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE							
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	-2 001	-2 450	-2 712	-3 031	-3 465	-3 907	-4 325
Utilisation de la réserve de stabilisation	—	250	1 407	751	344	—	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽¹⁾	2 361	—	—	—	—	—	—

(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, après utilisation de la réserve de stabilisation.

RÉDUCTION DU POIDS DE LA DETTE

Au 31 mars 2017, la dette brute s'est établie à 203,5 milliards de dollars, ce qui équivaut à 51,9 % du PIB. Le poids de la dette est en diminution depuis deux ans. Au cours des prochaines années, le poids de la dette continuera à diminuer pour atteindre 45 % du PIB d'ici 2026.

PROGRAMME DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DE 2017-2018 À 2021-2022

(en millions de dollars)

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
FONDS GÉNÉRAL					
Besoins financiers nets ⁽¹⁾	1 852	4 750	2 031	2 984	2 413
Remboursements d'emprunts	5 618	8 141	8 126	7 601	11 913
Variation de l'encaisse ⁽²⁾	-7 932	-4 450	—	—	—
Dépôts au Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR) ⁽³⁾	1 000	—	—	—	—
Transactions en vertu de la politique de crédit ⁽⁴⁾	-183	—	—	—	—
Contributions au Fonds d'amortissement afférent à des emprunts	1 684	—	—	—	—
Financement par anticipation réalisé	4 450	—	—	—	—
FONDS GÉNÉRAL	6 489	8 441	10 157	10 585	14 326
FONDS DE FINANCEMENT	7 500	10 100	7 800	7 200	6 100
FINANCEMENT-QUÉBEC	800	1 800	2 000	1 000	900
TOTAL	14 789⁽⁵⁾	20 341	19 957	18 785	21 326
Dont : remboursements d'emprunts	11 141	16 455	13 999	11 516	15 288

Note : Un montant négatif indique une source de financement et un montant positif, un besoin de financement.

(1) Les montants excluent les besoins financiers nets des entités consolidées qui sont financés par l'entremise du Fonds de financement. Ils sont ajustés pour tenir compte notamment du non-encaissement des revenus du FARR et des fonds consacrés aux autres avantages sociaux futurs.

(2) La variation de l'encaisse correspond aux emprunts réalisés par anticipation l'année précédente.

(3) Les dépôts au FARR sont facultatifs; ils ne sont inscrits dans le programme de financement qu'une fois qu'ils ont été effectués.

(4) Dans le cadre de la politique de crédit, qui vise à limiter le risque financier relatif aux contrepartistes, le gouvernement débourse ou encaisse des montants à la suite notamment des mouvements des taux de change. Ces montants n'ont pas d'effet sur la dette.

(5) Cette donnée est obtenue sur la base des emprunts réalisés ou négociés au 2 novembre 2017.

Le programme de financement du gouvernement pour l'année 2017-2018 s'établit à 14,8 milliards de dollars.

En 2017-2018, le gouvernement a réalisé jusqu'à maintenant 47,8 % de ses emprunts sur les marchés étrangers, soit :

- 2,25 milliards d'euros (3,4 milliards de dollars canadiens);
- 2,5 milliards de dollars américains (3,2 milliards de dollars canadiens);
- 300 millions de livres sterling (521 millions de dollars canadiens).

En 2017-2018, 29,9 % des emprunts réalisés jusqu'à maintenant ont une échéance de moins de 10 ans, 51,0 % ont une échéance de 10 ans et 19,1 % ont une échéance de 30 ans et plus.

Au 31 mars 2017, l'échéance moyenne de la dette, donc de l'ensemble des emprunts contractés, s'élevait à 11 ans.

COTES DE CRÉDIT

En juin 2017, l'agence de notation Standard & Poor's (S&P) a annoncé qu'elle révisait à la hausse la cote de crédit du Québec, la faisant passer de « A+ » à « AA- ». Cette amélioration s'explique par la gestion responsable des finances publiques du gouvernement. Par ailleurs, il est à rappeler qu'en juin 2016, Fitch avait amélioré la perspective liée à la cote de crédit du Québec, en la faisant passer de « négative » à « stable » en raison du rétablissement de l'équilibre budgétaire.

COTES DE CRÉDIT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Agence de notation	2015		→	2017	
	Cote de crédit	Perspective		Cote de crédit	Perspective
Moody's	Aa2	Stable		Aa2	Stable
Standard & Poor's (S&P)	A+	Stable		AA-	Stable
Fitch	AA-	Négative		AA-	Stable
DBRS	A (high)	Stable		A (high)	Stable
Japan Credit Rating Agency (JCR)	AA+	Stable		AA+	Stable

SOMMAIRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DU QUÉBEC

Ce document est disponible sur le site Internet du Ministère.

www.finances.gouv.qc.ca

Publié par le ministère des Finances :
12, rue Saint-Louis
Québec (Québec) G1R 5L3
Téléphone : 418 528-7382
Télécopieur : 418 646-0923
Courriel : info@finances.gouv.qc.ca

Finances
Québec